

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00617 Numéro SIREN : 429 737 117 Nom ou dénomination : AZIMUTH

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2018 sous le numéro de dépôt 11986

AZIMUTH

Société par Actions Simplifiée au capital de 166 750 Euros
Siège Social : 155, rue Lawrence DURRELL
84000 AVIGNON

RCS : AVIGNON N° 429 737 117

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

15 JUIN 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de prélever la somme de 185 785 Euros sur le compte « Autres réserves » puis de distribuer, à titre de dividendes, cette somme et le résultat de l'exercice qui s'élève à la somme de 314 215 Euros, soit un total de 500 000 Euros de dividendes.

En conséquence, il sera versé un dividende de 374,81259 Euros par actions.
Ces dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Pour information :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Les revenus distribués ci-dessus sont éligibles à la réfaction de 40 % pour la totalité des dividendes mis en distribution pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

	2014	2015	2016
Dividendes	100 000 €	0 €	1 000 006,40 €
Abattement (1)	40 %	40 %	40 %

(1) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

Copie certifiée conforme
Par le Président



AZIMUTH

Société par Actions Simplifiée au capital de 166 750 Euros
Siège Social : 155, rue Lawrence DURRELL
84000 AVIGNON

RCS : AVIGNON N° 429 737 117



BILAN

AU 31 DECEMBRE 2017


Copie certifiée conforme
Par le Président

①

BILAN — ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 2

Désignation de l'entreprise : AZIMUTH

Adresse de l'entreprise : 155 Rue Lawrence Durrell MFT Zone technologique AGROPARC 84000 AVIGNON

1 2

Numéro SIRET *

4 2 9 7 3 7 1 1 7 0 0 0 3 7

Néant ☐ *Exercice N clos le,
3 1 1 2 2 0 1 7

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I) AA			
	Frais d'établissement * AB			
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF			
	Fonds commercial (1) AH			
	Autres immobilisations incorporelles AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
	Terrains AN			
	Constructions AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR			
	Autres immobilisations corporelles AT	5 883	5 123	760
	Immobilisations en cours AV			
	Avances et acomptes AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
	Autres participations CU	557 520	7 520	550 000
	Créances rattachées à des participations BB	4 603 947	1 559 225	3 044 722
	Autres titres immobilisés BD			
ACTIF CIRCULANT *	Prêts BF			
	Autres immobilisations financières * BH	30		30
	TOTAL (II) BJ	5 167 380	1 571 868	3 595 512
	Matières premières, approvisionnements BL			
	En cours de production de biens BN			
	En cours de production de services BP			
	Produits intermédiaires et finis BR			
	Marchandises BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV			
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	58 234	78 728	(20 494)
	Autres créances (3) BZ	654 110	295 577	358 533
	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			4 126 251
	Disponibilités CF	4 126 251		2 259
	Charges constatées d'avance (3)* CH	2 259		
	TOTAL (III) CJ	4 840 854	374 305	4 466 550
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	10 008 234	1 946 173	8 062 061
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété :		Stocks :	Créances :	
Immobilisations :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise

AZIMUTH

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 166 750...)	DA	166 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	6 251 977
	Report à nouveau	DH	675 286
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	314 215
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	7 458 228
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	589
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	340 468
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	207 316
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 667
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 792
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	603 833
	(V)	ED	
	Ecart de conversion passif *	EE	8 062 061
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Écart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	603 833
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : AZIMUTH

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
		FA		FB		FC	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *						
	Production vendue	FD		FE		FF	
	biens *						
	services *	FG	261 563	FH		FI	261 563
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	261 563	FK		FL	261 563
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	261 564
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 476
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	168 350
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 705
	Salaires et traitements *					FY	73 516
	Charges sociales (10)					FZ	36 588
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements *				GA	724
		- dotations aux provisions				GB	
						GC	
	Sur immobilisations					GD	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GE	172
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	290 530
	Autres charges (12)					GG	(28 967)
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GH	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GI	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GJ	324 668
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GK	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GL	52
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GM	383 208
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GN	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GO	
	Différences positives de change					GP	707 928
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ	
Total des produits financiers (V)						GR	5 734
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GS	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GT	
	Différences négatives de change					GU	5 734
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GV	702 193
Total des charges financières (VI)						GW	673 227
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(R) : NVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AZIMUTH		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 820		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 820		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	329		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	515 800		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	12 562		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	528 691		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				II	(526 871)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(167 860)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	971 311		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	657 096		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	314 215		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	15 497	
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	amende			38			
charges excep/opération de gestion			281				
charges et produits/exercices antérieurs			10	1 820			
vnc			515 800				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

[illegible]

Désignation de l'entreprise		AZIMUTH		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		1		2		3		
		TOTAL I				D8		D9		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ	KR		
					KS		KT	KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KV		KW	KX		
					KY		KZ	LA		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			LB	5 261	LC		LD	
		Matériel de transport *			LE		LF		LG	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LH		LI		LJ	
		Emballages récupérables et divers *			LK		LL		LM	
	Immobilisations corporelles en cours			LN	5 261	LO		LP	622	
	Avances et acomptes									
	TOTAL III									
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
Autres participations				8U	5 575 066	8V		8W	537 184	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	30	IU		IV		
TOTAL IV				LQ	5 575 096	LR		LS	537 184	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	5 580 357	OH		OJ	537 807	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		4		
				1						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH	MI	
				IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	MO	
				IV		MP		MQ	MR	
		Matériel de transport		IW		MS		MT	MU	
				IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III				IY		NG		NH	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		O0		M7	O0
		Autres participations			I0		O0	950 784	OY	5 161 467
		Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	30	
TOTAL IV				I3		NJ	950 784	NK	5 161 497	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	950 784	OL	5 167 380	
								OM	5 913	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Néant ☒ *Désignation de l'entreprise : AZIMUTH

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AZIMUTH Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF		PG		PH			
Terrains			PI	PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE		QF		QG			
	Matériel de transport		QH	QI	7	QJ		QK	7		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	4 399	717	QN		QO	5 116		
	Emballages récupérables et divers		QP			QS		QT			
TOTAL III			QU	4 399	724	QW		QX	5 123		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	4 399	724	ØQ		ØR	5 123		

TOTAL GÉNÉRAL (N + NW + NY)

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

statistiques janvier 2018

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 8 062 061,14 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 314 215,45 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/04/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société AZIMUTH fait partie d'un groupe fiscalement intégré dont elle est la société mère depuis le 01/01/2012.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 167 380

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				5 883
Immobilisations corporelles	5 261	622		
Immobilisations financières	5 575 096	537 184	950 784	5 161 497
TOTAL	5 580 357	537 806	950 784	5 167 380

Amortissements et provisions d'actif = 1 571 868

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				5 123
Immobilisations corporelles	4 399	724		
Titres mis en équivalence				1 566 745
Autres Immobilisations financières	1 949 953			
TOTAL	1 954 352	724		1 571 868

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	622	7	616	de 1 à 3 ans
Materiel de bureau et informatique	5 261	5 116	145	de 3 à 5 ans
TOTAL	5 883	5 123	760	

Etat des créances = 5 318 579

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 603 977		4 603 977
Actif circulant & charges d'avance	714 603	714 603	
TOTAL	5 318 579	714 603	4 603 977

Provisions pour dépréciation = 374 305

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	361 742	12 562			374 305
Comptes financiers					
TOTAL	361 742	12 562			374 305

Produits à recevoir par postes du bilan = 26 981

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	26 981
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	26 981

Charges constatées d'avance = 2 259

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 166 750

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1334	125,00	166 750
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1334	125,00	166 750

Etat des dettes = 603 833

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	589	589		
Dettes financières diverses	340 468	340 468		
Fournisseurs	207 316	207 316		
Dettes fiscales & sociales	53 667	53 667		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 792	1 792		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	603 833	603 833		

Charges à payer par postes du bilan = 225 072

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	589
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	204 179
Dettes fiscales & sociales	20 304
Autres dettes	
TOTAL	225 072

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 26 981

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Interets courus(268800)	26 981
TOTAL	26 981

Charges constatées d'avance = 2 259

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	2 259
TOTAL	2 259

Charges à payer = 225 072

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus à payer(518600)	589
TOTAL	589

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues(408100)	204 179
TOTAL	204 179

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés payés(428200)	13 039
Organismes soc. prov. congés payés(438200)	6 325
Provision taxe app(448620)	501
Provision fpc(448630)	424
Provision adesatt(448640)	15
TOTAL	20 304

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	166 750	166 750	500 000	500 000	500 000
b) Nombre d'actions émises	1 334	1 334			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	261 563	604 979	824 965	451 279	511 216
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-223 566	850 691	6 988 720	-85 306	-587 362
c) Impôt sur les bénéfices	-167 860	-267 931	-139 109	-236 222	-536 911
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-55 706	1 118 622	7 127 829	150 916	-50 451
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	314 215	666 942	6 918 951	-484 086	846 105
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-42	839			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	236	500			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	2	2	3	4	4
b) Montant de la masse salariale	73 516	84 830	191 947	276 222	286 637
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	36 588	40 214	89 110	123 684	129 979

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
MASSON MARINE	40 000	7 727 172	100	40 000	40 000	925 436		9 019 452	461 888	
CELETTE	500 000	4 998 929	100	500 000	500 000	-339 663		8 398 009	-362 284	
ZENITH	8 000	-1 164 626	94	7 520		1 231 022			35 975	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
AZIMUTH ASIA PACIFIC	88 539		10	10 000	10 000					
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



CABINET DALLO

SECOVAL AUDIT

Commissaire aux comptes

AZIMUTH

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

AZIMUTH

Siège social : 155, RUE LAURENCE DURELL
84000 AVIGNON

Capital social : 166 750 euros



CABINET DALLO

SECOVAL AUDIT

Commissaire aux comptes

Société Européenne d'Expertise Comptable

59, avenue du 24 avril 1915 – 13012 Marseille

Secoval Audit

Avenue du 1^{er} mai – Immeuble le Meeting – 04100 Manosque



CABINET DALLO

SECOVAL AUDIT

Commissaire aux comptes

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AZIMUTH relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comptabilisation des dépréciations des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 550 000 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS AZIMUTH à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



CABINET DALLO

SECOVAL AUDIT

Commissaire aux comptes

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille et Manosque, le 31 mai 2018

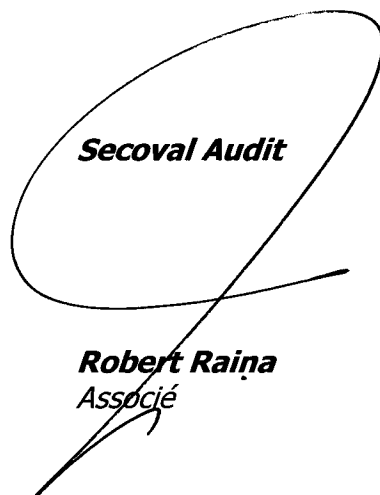
Les commissaires aux comptes

Société Européenne d'Expertise comptable



Patrick DALLO
Associé

Secoval Audit



Robert Raina
Associé

Bilan et Resultat

AZIMUTH

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 14/06/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 883	5 123	760	0,01	862	0,01
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	557 520	7 520	550 000	6,82	745 800	8,59
Créances rattachées à des participations	4 603 947	1 559 225	3 044 722	37,77	2 879 313	33,15
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30		30	0,00	30	0,00
TOTAL (I)	5 167 380	1 571 868	3 595 512	44,60	3 626 005	41,75
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	58 234		58 234	0,72	686 778	7,91
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					26 855	0,31
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	207 235		207 235	2,57	412 908	4,75
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	29 970		29 970	0,37	38 826	0,45
. Autres	416 905	374 305	42 601	0,53	793	0,01
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	4 126 251		4 126 251	51,18	3 891 280	44,80
Charges constatées d'avance	2 259		2 259	0,03	1 999	0,02
TOTAL (II)	4 840 854	374 305	4 466 550	55,40	5 059 439	58,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	10 008 234	1 946 173	8 062 061	100,00	8 685 444	100,00

SECOVAL AUDIT

Commissaire aux Comptes

SARL 10 000 €

Le Meeting - P.A. Saint Joseph

14 Avenue du 1er Mai

04100 MANOSQUE

Tél. 04 86 91 18 71

SARL 00011 - N° 00011

SARL A2C entreprises

Page 2

AZIMUTH

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 14/06/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 166 750)	166 750 2,07	166 750 1,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000 0,62	50 000 0,58
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 251 977 77,55	6 585 041 75,82
Report à nouveau	675 286 8,38	675 286 7,77
Résultat de l'exercice	314 215 3,90	666 942 7,68
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	7 458 228 92,51	8 144 019 93,77
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	589 0,01	89 0,00
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	339 663 4,21	223 188 2,57
. Associés	805 0,01	1 848 0,02
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 316 2,57	230 476 2,65
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	17 513 0,22	13 039 0,15
. Organismes sociaux	20 219 0,25	21 042 0,24
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 995 0,19	36 593 0,42
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	940 0,01	15 150 0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 792 0,02	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	603 833 7,49	541 425 6,23
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	8 062 061 100,00	8 685 444 100,00

SECOVAL AUDIT

Commissaire aux Comptes

SARL 10 000 €

Le Meeting - P.A. Saint Joseph

14 Avenue du 1er Mai

04100 MANOSQUE

Tél. 04 86 91 18 71

Siret : 522 561 420 00011 – NAF 6920 Z

SARL A2C entreprises

Page 3

AZIMUTH

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 14/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises						237 032	39,18		-237 032		-100,00
Production vendue biens											
Production vendue services	261 563		261 563	100,00		367 947	60,82		-106 384		-28,90
Chiffres d'Affaires Nets	261 563		261 563	100,00		604 979	100,00		-343 416		-56,75
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits			0	0,00							
Total des produits d'exploitation (I)			261 564	100,00		604 979	100,00		-343 415		-56,75
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 476	1,71		257 107	42,50		-252 631		-98,25
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			168 350	64,36		263 119	43,49		-94 769		-36,01
Impôts, taxes et versements assimilés			6 705	2,56		18 584	3,07		-11 879		-63,91
Salaires et traitements			73 516	28,11		84 830	14,02		-11 314		-13,33
Charges sociales			36 588	13,99		40 214	6,65		-3 626		-9,01
Dotations aux amortissements sur immobilisations			724	0,28		879	0,15		-155		-17,62
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant						78 728	13,01		-78 728		-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			172	0,07		275 790	45,59		-275 618		-99,93
Total des charges d'exploitation (II)			290 530	111,07		1 019 251	168,48		-728 721		-71,49
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-28 967	-11,06		-414 272	-68,47		385 305		93,01
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations			324 668	124,13		42 009	6,94		282 659		672,85
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			52	0,02		28 038	4,63		-27 986		-99,80
Reprises sur provisions et transferts de charges			383 208	146,51		50	0,01		383 158		N/S
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			707 928	270,65		70 097	11,59		637 831		909,93
Dotations financières aux amortissements et provisions						310 000	51,24		-310 000		-100,00
Intérêts et charges assimilées			5 734	2,19					5 734		N/S
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			5 734	2,19		310 000	51,24		-304 266		-98,14
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			702 193	268,46		-239 903	-39,64		942 096		392,70
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			673 227	257,39		-654 175	-108,12		1 327 402		202,91

SECOVAL AUDIT

Commissaire aux Comptes

SARL 10 000 €

Le Meeting - P.A. Saint Joseph

14 Avenue du 1er Mai

04100 MANOSQUE

Tél. 04 86 91 18 71

Net : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z

AZIMUTH

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 14/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 820	0,70			1 820	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 180 100	195,06	-1 180 100	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	1 820	0,70	1 180 100	195,06	-1 178 280	-99,84
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	329	0,13	24 691	4,08	-24 362	-98,66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	515 800	197,20	40 100	6,63	475 700	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 562	4,80	62 123	10,27	-49 561	-79,77
Total des charges exceptionnelles (VIII)	528 691	202,13	126 913	20,98	401 778	316,58
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-526 871	-201,42	1 053 187	174,09	-1 580 058	-150,02
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-167 860	-64,17	-267 931	-44,28	100 071	37,35
Total des Produits (I+III+V+VII)	971 311	371,35	1 855 176	306,65	-883 865	-47,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	657 096	251,22	1 188 234	196,41	-531 138	-44,69
RÉSULTAT NET	314 215	120,13	666 942	110,24	-352 727	-52,88
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	15 497	5,92	16 124	2,67	-627	-3,88
Dont Crédit-bail immobilier						

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SARL 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1er Mai
04100 MANOSQUE
Tél. 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 – NAF 6920 Z

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
 SARL 10 000 €
 Le Meeting - P.A. Saint Joseph
 14 Avenue du 1er Mai
 04100 MANOSQUE
 Tél. 04 86 91 18 71
 Siret : 532 561 420 00011 - NAF G920 Z

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

La société AZIMUTH fait partie d'un groupe fiscalement intégré dont elle est la société mère depuis le 01/01/2012.

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SARL 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1er Mai
04100 MANOSQUE
Tél. 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 – NAF 6920 Z

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			622
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 261		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	5 261		622
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	5 575 066		537 184
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	30		
TOTAL	5 575 096		537 184
TOTAL GENERAL	5 580 357		537 807

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SARL 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1er Mai
04100 MANOSQUE
Tél. 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			622	622
Matériel de bureau, informatique, mobilier			5 261	5 261
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			5 883	5 883
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		950 784	5 161 467	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			30	30
TOTAL		950 784	5 161 497	30
TOTAL GENERAL		950 784	5 167 380	5 913

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
 SARL 10 000 €
 Le Meeting - P.A. Saint Joseph
 14 Avenue du 1er Mai
 04100 MANOSQUE
 Tél. 04 86 91 18 71
 Direct : 032 561 420 00011 - NAF 69202

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers		7		7
Matériel de transport		717		5 116
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 399			
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 399	724		5 123
TOTAL GENERAL	4 399	724		5 123

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	7				
Matériel de transport	717				
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	724				
TOTAL GENERAL	724				

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
 SARL 10 000 €
 Le Meeting - P.A. Saint Joseph
 14 Avenue du 1er Mai
 04100 MANOSQUE
 Tél. 04 86 91 18 71
 Siret : 532 561 420 00041 - NAF 6920 Z

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	1 949 953		383 208	1 566 745
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				78 728
Sur comptes clients	78 728			
Autres dépréciations	283 014	12 562		295 577
TOTAL Dépréciations	2 311 695	12 562	383 208	1 941 050
TOTAL GENERAL	2 311 695	12 562	383 208	1 941 050
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières			383 208	
- exceptionnelles		12 562		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 603 947		4 603 947
Prêts			
Autres immobilisations financières	30		30
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	58 234	58 234	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	207 235	207 235	
- T.V.A	29 970	29 970	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	416 905	416 905	
Charges constatées d'avance	2 259	2 259	
TOTAL GENERAL	5 318 579	714 603	4 603 977
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	589	589		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	339 663	339 663		
Fournisseurs et comptes rattachés	207 316	207 316		
Personnel et comptes rattachés	17 513	17 513		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 219	20 219		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	14 995	14 995		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	940	940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	805	805		
Autres dettes	1 792	1 792		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	603 833	603 833		

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SARL 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1er Mai
04100 MANOSQUE
Tél. 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z

Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts et dettes contractés auprès des associés	
--	--

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SARL 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1er Mai
04100 MANOSQUE
Tél. 04 86 91 18 71
t : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	26 981
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	26 981

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	589
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	204 179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 304
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	225 072

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 259	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 259	

Commentaires :

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes

SARL 10 000 €

Le Meeting - P.A. Saint Joseph

14 Avenue du 1er Mai

04100 MANOSQUE

Tél. 04 86 91 18 71

Siret : 532 561 420 00011 -- NAF 6920 Z

SARL A2C entreprises

Page 16

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 334	125,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 334	125,00

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SARL 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1er Mai
04100 MANOSQUE
Tél. 04 86 91 18 71
SIRET 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	261 563
TOTAL	261 563

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	261 563
TOTAL	261 563

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	6 070
TOTAL	6 070

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
 SARL 10 000 €
 Le Meeting - P.A. Saint Joseph
 14 Avenue du 1er Mai
 04100 MANOSQUE
 Tél. 04 86 91 18 71
 Siret : 532 561 420 00011 – NAF 6920 Z

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	2	
TOTAL	2	

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SARL 10 000 €
Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1er Mai
04100 MANOSQUE
Tél. 04 92 51 18 71
N° SIRET 511 111 111 - NAF 6920 Z

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	166 750	166 750	500 000	500 000	500 000
b) Nombre d'actions émises	1 334	1 334	4 000	4 000	4 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	261 563	604 979	824 965	451 279	511 216
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-223 566	850 691	6 988 720	-85 306	-587 362
c) Impôt sur les bénéfices	-167 860	-267 931	-139 109	-236 222	-536 911
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-55 706	1 118 622	7 127 829	150 916	-50 451
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	314 215	666 942	6 918 951	-484 086	846 105
f) Montants des bénéfices distribués	1 000 006		100 000	300 000	615 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-42	839	1 782	38	-13
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	236	500	1 730	-121	212
c) Dividende versé à chaque action	750		25	75	154
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	2	2	3	4	4
b) Montant de la masse salariale	73 516	84 830	191 947	276 222	286 637
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	36 588	40 214	89 110	123 684	129 979

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SARL 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1er Mai
04100 MANOSQUE
Tél. 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
MASSON MARINE	40 000	7 727 172	100,00	40 000	40 000	925 436		9 019 452	461 888	
CELETTE	500 000	4 998 929	100,00	500 000	500 000	-339 663		8 398 009	-362 284	
ZENITH	8 000	-1 164 626	94,00	7 520		1 231 022			35 975	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
AZIMUTH ASIA PACIFIC	88 539		10,00	10 000	10 000	2 420 508		3 906 477	825 916	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SARL 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1er Mai
04100 MANOSQUE
Tél. 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z